

MURS INFOS



Bulletin municipal
N°7 - Juin 2023



Mursoises, Mursois, chers lecteurs,

Voici les premiers jours de l'été. Celui-ci semble s'annoncer aussi chaud et aussi sec que celui de l'année dernière. J'espère que les propriétaires de maisons individuelles ont pensé à réaliser le débroussaillage réglementaire, obligation légale des propriétaires, comme chaque année. La date limite officielle en était le 31 mai.

Dès la fin de ce dernier hiver, on constatait un déficit de pluviométrie inquiétant. Il est à espérer que nous ne manquerons pas d'eau potable (comme déjà dans certaines communes du sud de la France) et j'en appelle au sens civique de chacun d'entre nous afin d'épargner cette précieuse ressource. Par conséquent, je vous invite à consulter les arrêtés sur le site de la préfecture ou celui de la commune afin d'éviter une infraction.

Sens civique, sens des responsabilités de chacun quant à la sécurité comme cela vous est rappelé en page 11 « Vie de la commune ».

Cette année encore, nos associations sont mobilisées pour vous offrir un été dynamique et joyeux. Qu'elles en soient par avance remerciées.

Je vous laisse découvrir toutes les nouvelles de notre commune dans ce numéro pour lequel il me reste à remercier infiniment l'éditrice et son équipe.

Bonne lecture, très bon été et surtout soyez vigilants !

Xavier Arena

Sommaire

Infos mairie

Édito du Maire	p. 2
Bienvenue à Madame Maeva Tani !	p. 3
Réalisations 1 ^{er} semestre 2023	p. 3
Projets à venir	p. 3
Urbanisme	p. 3
CCAS	p. 3
Cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945	p. 4
Médiathèque	p. 4
Le conciliateur	p. 5

Patrimoine

Il était une fois... ..	p. 6
-------------------------	------

Portrait

L'or rouge de Murs !	p. 7
----------------------------	------

Associations

Le Foyer rural	p. 8-9
Le Comité des fêtes et ses festivités	p. 10

Vie de la commune

Rappels importants	p. 11
L'école	p. 12
Loisirs	p. 13

Quotidien

Commerces et artisans	p. 14
Infos pratiques	p. 15
Numéros utiles	p. 15

État civil	p. 16
------------------	-------

BIENVENUE À MADAME MAEVA TANI !

Madame Maeva Tani, notre nouvelle secrétaire générale, est arrivée à la Mairie de Murs le 1^{er} mars dernier en remplacement de Laurence Delachaume partie le 28 février vers d'autres horizons. Maeva Tani était auparavant à la Mairie de Carpentras où elle a officié pendant 20 ans. Elle y a développé une grande expérience au sein de différents services : l'administration générale, la commande publique, la communication, puis enfin Directrice du CCAS pendant 3 ans.

Entre deux changements de poste, Maeva Tani a fait un remplacement de 7 mois en tant que secrétaire de mairie à la Mairie du Beaucet et c'est cette expérience unique et très positive de « petite commune » qui l'a incitée à candidater pour le poste de secrétaire générale à Murs.



RÉALISATIONS 1^{ER} SEMESTRE 2023

- Réfection du chemin de Véroncle
- Goudronnage du chemin de la Cauquière : suite aux travaux effectués par ENEDIS

PROJETS À VENIR

- Réfection d'une partie de la toiture de la Mairie
- Rue du Brave Crillon et de ses transversales.

Nous étions en attente des résultats de l'analyse préalable d'amiante obligatoire avant toute ouverture de route car les canalisations et le goudron de l'époque pouvaient en contenir.

Les résultats étant revenus négatifs, les travaux pourront débuter au 4^e trimestre 2023.

Une Réunion Publique aura lieu pour les riverains et les administrés vers la mi-juillet. **Date à confirmer.** La date sera affichée à la mairie, sur le site de la commune et aussi sur Facebook

CCAS

Le déjeuner des anciens aura lieu comme l'année dernière en septembre. La date n'a pas encore été fixée. Elle vous sera annoncée dans les actualités du site de la commune ou sur Facebook.

URBANISME

De juin 2022 à mai 2023

5 permis de construire ont été délivrés et 20 déclarations préalables ont été accordées



CÉRÉMONIE DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les mursois ont rendu hommage à ceux qui ont donné leur vie pour sauver notre pays de ces années de guerre, et ont écouté le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées . Le message fut lu par notre maire M. Xavier Arena à la suite du dépôt, au pied du monument aux morts, des gerbes traditionnelles : gerbe des anciens combattants Gordes, Murs et Roussillon, gerbe des cadets de la résistance, et gerbe du conseil municipal de Murs.

Un souffle de jeunesse a balayé quelques instants la gravité de ce moment en la personne de la petite Tina Malbec qui a lu une lettre de l'Union Fédérale des Associations d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunesses.



MÉDIATHÈQUE

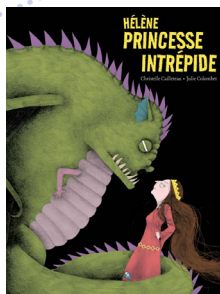
COUPS DE CŒUR JEUNESSE



Le super pouvoir des histoires
de Didier Lévy

À partir de 4 ans

Maurice le chat lit des histoires aux souris pour les attirer. Mais les histoires ont un super pouvoir...



Hélène princesse intrépide
de Christelle Cailleateau

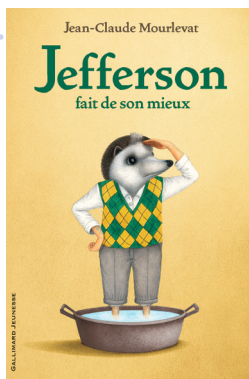
À partir de 7 ans

Une princesse et un prince... mais cet album se joue des rôles attendus de chacun et nous offre une fin inattendue !



Lola sur le rivage
de Teresa Arroyo Corcobado
À partir de 6 ans

Lola quitte sa ville et ses amis pour emménager dans un village isolé. Un bel album aux magnifiques illustrations qui aborde le thème du déménagement.



Jefferson fait de son mieux
de Jean-Claude Mourlevat
À partir de 9 ans

Jefferson le hérisson, aidé de Gilbert le cochon, se lance à la recherche de leur amie disparue. Un roman avec une intrigue bien menée et des personnages attachants.

LE CONCILIEATEUR

Vous êtes en désaccord avec une personne mais le procès vous semble disproportionné, vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice, efficace et rapide, pour trouver un accord à l'amiable.

Le conciliateur de justice est une personne bénévole, non magistrat, mais néanmoins auxiliaire de justice.

Il est assermenté et nommé par le Premier Président de la Cour d'appel, sur proposition du juge d'instance. Il doit respecter toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

SES MISSIONS

Son rôle est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il ne donne pas de consultations juridiques.

SES COMPÉTENCES

Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreux domaines, ses compétences sont exclusivement civiles :

VOISINAGE : nuisances de bruits nocturnes, outillage et bricolage, animaux, odeurs, fumées,...

VOISINAGE À CARACTÈRE IMMOBILIER : passages et servitudes, encombrements, haies, arbres, débordement, hauteur, taille, limites, bornages, mitoyenneté,...

DIFFÉRENTS ENTRE PERSONNES : différents familiaux, dettes et créances entre personnes, achat et vente entre personnes,...

CONSOMMATION : livraison de colis endommagés, achats à distance ou en ligne, transports, voyages, assurances, constructions, aménagements, réparations, opérateurs (téléphone, énergie, eau)...

LOCATAIRES – BAILLEURS , COPROPRIÉTÉ : état des lieux, insalubrité, paiement des loyers et charges, abandon des lieux, bail, dépôt de garantie, copropriété,...

BAUX COMMERCIAUX – DROIT RURAL : conflits entre entreprises, baux commerciaux, baux ruraux, droit rural,...

SA SAISINE

Pour saisir le conciliateur de justice, il n'y a aucune formalité à effectuer.

- Écrivez-lui sur son adresse internet,
- Prenez un rendez-vous en téléphonant dans une de ses permanences. Le conciliateur reçoit à la mairie du lieu de ses permanences hebdomadaires.



Coordonnées du Conciliateur de Justice
Monsieur William USSEGLIO

Secteur de la Communauté de Communes
du Pays d'APT - LUBERON

Mail : william.usseglio@conciliateurdejustice.fr

Le recours à un conciliateur est gratuit et peut éviter d'engager un procès.

Si vous souhaitez connaître les lieux des permanences du conciliateur, veuillez consulter le site de la commune où elles sont affichées.

Rubrique : Je vis au quotidien > Service à la population

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Si nous avons pris l'habitude pendant des décennies d'ouvrir nos robinets pour tout et rien, il est temps de remettre cette habitude en question. Notre époque est préoccupante en raison du manque d'eau causé par la sécheresse.

En ce qui concerne Murs, il n'y a tout simplement pas d'eau ! L'eau de notre robinet est acheminée depuis les captages de Cheval Blanc.

Pour mémoire, il y a un peu moins d'un siècle, notre commune souffrait déjà de ce manque d'eau.

Les différentes délibérations au cours des ans prouvent que ce problème n'est pas nouveau...

Nous vous soumettons l'une d'entre elles datant de 1924, à titre d'exemple, en espérant que la qualité du document n'en altérera pas la lecture.

Projet
d'adduction d'eau
potable.

Même séances

Monsieur le Président rappelle au Conseil que, dans sa séance du 25 mai 1924, il avait voté les principes d'un projet d'adduction d'eau potable. Comme suite à donner à ce projet, il fallait faire examiner et les quantités d'eau dont le captage serait envisagé et la qualité de cette eau.

M. Deperret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, 18. quai Chauvaud Bernard, désigné par M. le Préfet, est donc venu à Murs afin de procéder à l'examen géologique des terrains acquisés. Voici le rapport qu'il m'adresse à la date du 12 Octobre 1924 :

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me prier de venir à Murs pour étudier les diverses sources du pays susceptibles de pouvoir fournir un bon captage d'eau pour l'alimentation de la Commune, qui souffre d'une assez forte disette d'eau dans la saison sèche.

Nous avons visité ensemble toute une série de sources : Source de la Bouisse, petites sources de la Colline des Puys, sources de

la Boule de Roquepierre dans le rallon de ce nom. Enfin nous avons examiné les captages et l'élévation possible de la belle source de Franqueuil qui sont déjà à l'alimentation de la Commune. Je vous donne un premier aperçu de mes impressions sur la valeur géologique et hygiénique de ces diverses sources.

I^o Sources de la colline des Puys : nous avons examiné trois ou quatre petites venues d'eau sur le flanc Ouest et Sud de la colline des Puys qui domine Murs. Ces sources qui dénotent la présence d'une petite nappe d'eau intercalée dans quelques couches d'ailleurs du terrain oligocène sont semblables de faible débit ; elles doivent presque tenir en été du fait que la surface d'alimentation est très restreinte ; de plus, leur altitude est trop faible pour permettre à la plupart d'entre elles d'alimenter un réservoir qui devrait être placé sur les sommets de ces collines du château. Je ne pense pas qu'on puisse s'arrêter à l'idée de s'adresser à ces sources.

II^o Sources du rallon de Roquepierre : l'une, source de la Boule, est sur le flanc droit du rallon. C'est une petite source, assez abondante, surtout du flanc d'un plateau oligocène entièrement cultivé. Outre les dangers hygiéniques résultant de ces cultures, la source est située à 8 mètres trop bas pour arriver au plateau des châteaux.

Si cette source, est un puits très peu profond, dans les côtes et en dessous de la ferme des Roquepierre. Cette situation est mauvaise par elle-même. De plus, je ne crois pas à une forte débit qu'il faudrait en tous les cas mesurer par un pompage. Enfin, l'altitude de la source est de 6 mètres trop faible pour atteindre Murs.

Les sources diverses raisons et, en outre, à cause de l'éloignement de ces sources, je conseille de ne pas s'arrêter à ce projet.

III^o Source de la Bouisse (près de la route de Carpentras). C'est une belle fontaine à plusieurs branches, située un peu en contre-bas de la ferme la Bouisse. D'après les renseignements recueillis le captage devrait être placé au milieu du champ de blé qui domine la source d'une dizaine de mètres. La source de la Bouisse m'a paru excellente à tous les points de vue : l'altitude de la fontaine dépasse déjà des huit mètres le plateau des Puys et on pourrait porter la différence de niveau à dix-huit mètres en remontant le point de captage à l'émergence de la source dans le champ de blé.

Enfin la situation géologique est très bonne au pied d'une montagne entièrement inculte. J'estime que la source de la Bouisse fournirait à la distance (2 kilom. environ) est assez à tous les points de vue. La distance (2 kilom. environ) est assez faible pour que le projet ne soit pas trop coûteux.

IV^o Refoulement de la source Franqueuil... A défaut de la source de la Bouisse on pourrait facilement envisager le captage de cette belle source un peu au-dessus de la fontaine actuelle et son refoulement (par petit moteur électrique) jusqu'au réservoir du plateau de Murs ; il existe une différence de niveau d'environ 45 mètres qui est très abondante. L'eau m'a paru être dans d'excellentes conditions géologiques et hygiéniques.

En résumé, je conseille à la commune le captage de la source de la Bouisse et à défaut le captage et refoulement de la source Franqueuil.

De ce rapport il résulte que, malheureusement, deux projets seulement ont été retenus : la source de la Bouisse et celle de Franqueuil. Il semble donc qu'il faudrait demander au génie rural des voisins bien faire procéder à l'étude de ces deux projets, d'établir une devis faisant connaître les dépenses totales que nécessiterait chacune des deux projets et tout naturellement la commune adopterait celui qui serait moins onéreux.

Le Conseil

Ont ces qui précèdent

Considérant les conclusions des rapports de M. Deperret qui montrent que la commune de Murs peut être alimentée en eau potable par deux sources différentes délibère à l'unanimité de demander au génie rural de vouloir bien faire étudier chacune des deux projets retenus, d'en établir les devis approximatifs des dépenses, afin que le Conseil puisse choisir le moins onéreux.

L'OR ROUGE DE MURS !

À Murs, nous n'avons pas de pétrole mais nous avons des cerises ! Et quelles cerises !

Encore une affaire de famille ! Mais à Murs Infos, nous les aimons les affaires de famille...surtout quant elles relatent le succès de nos concitoyens.

Dans la famille Théron, l'exploitation agricole en est à la quatrième génération. Entre autres cultures, Pierre et Yvette Théron se sont particulièrement intéressés à la culture de la cerise et lui ont voué toute leur attention. Bruno a repris maintenant le flambeau. Les champs de cerisiers recouvrent 16 hectares dont 7 hectares appartiennent à la famille et les 9 autres sont en fermage. Les Burlats, Summits, Belges et autres variétés se suivent et se récoltent entre mi-mai et mi-juillet.



Nous tombons d'émerveillement devant ces magnifiques champs de cerisiers tout en fleurs au printemps, mais, savons-nous combien ces champs représentent de travail et d'angoisses pour leurs exploitants ? Selon les années, les pertes de production peuvent varier de 5 % à 45 %.

Après la taille des arbres de septembre à février, le printemps s'annonce et les arbres se recouvrent de fleurs si délicates. Alors toute la production devient tributaire du temps: gel, pluies, sécheresse.

Gel ? Les fleurs tombent alors pas de cerises. Sûrement que vous avez déjà vu ces bottes de foin ou ces flambeaux allumés dans la nuit pour réchauffer de quelques degrés l'air afin de sauver des arbres en fleurs prêtes à éclore.

Pluies ? Les fruits se remplissent d'eau. Cela provoque un éclatement et les fruits deviennent non commercialisables.

Sécheresse ? Les cerises ne grossissent pas par manque d'eau.

ET depuis 10 ans, un nouveau fléau, et pas des moindres, s'est ajouté à cette liste : la mouche !

Cette mouche qui nous vient d'Asie du Sud-Est, appelée *Drosophila Suzukii*. Cette espèce invasive est un ravageur redoutable des petits fruits. Et l'or rouge de Murs n'échappe pas à l'attaque de ces ravageurs ! Cette mouche ne s'attaque pas aux fruits pourris mais se rue sur les fruits parfaitement mûrs. En trois jours, tout un verger peut être détruit...et depuis l'interdiction de certains pesticides, le traitement des cerisiers est devenu complexe.

Face à tout ces aléas, il a fallu trouver des solutions pour contrecarrer ces différents fléaux. Après une visite avec son père dans une exploitation au nord de Lyon, Bruno n'a eu de cesse de vouloir expérimenter un outil mis en place pour lutter contre ces importuns: intempéries et mouche. La décision de poser des filets fut prise. En faitage : une protection pour la grêle et la pluie. Et une chaussette Alt'Droso pour la mouche (cf. photo). C'est une première dans le village qui suscite de l'intérêt aux alentours. Cette expérience est encadrée par la Chambre d'Agriculture, Filpack, la CAPL et l'OMAG. Espérons que ces filets soient la solution tant attendue pour une belle récolte 2023 !



LE FOYER RURAL**LE CARMENTRAN : VERSION 2023**

Après trois années d'absence, le fameux « Carmentran de Murs » était de retour le 25 mars dernier pour le plus grand plaisir de tous.

Dans l'après-midi, une foule déguisée a accompagné « Les mariés burlesques » et le Carmentran jusqu'au lieu de son procès, place de l'église. Le groupe de musique Saboï Tarabastal, avec ses instruments étranges et uniques, ainsi que quelques mursois musiciens ont su recréer l'ambiance médiévale et joyeuse qui caractérise cette fête traditionnelle. Chacun avait rivalisé d'imagination et d'humour pour son costume. Ce fut un cortège drôle et coloré qui déambula dans les rues de Murs. Les friandises pour les plus jeunes lancées, comme le veut la tradition, devant l'Hôtel Restaurant Le Crillon, ne furent pas oubliées.

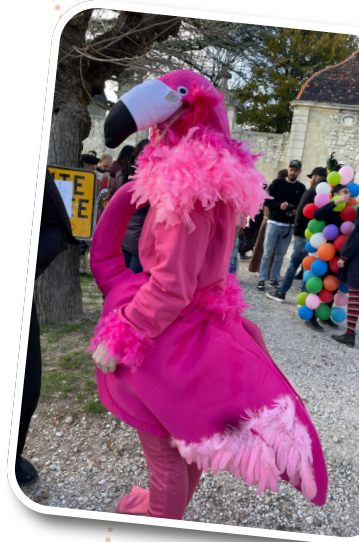
Le tribunal a condamné sans surprise le Carmentran au bûcher, puisque c'est lui qui est responsable de tous nos malheurs... Mais d'abord il a reçu un coup de fusil, pile entre les deux yeux !

Le soir, sous le barnum et toujours en musique, se tenait le banquet villageois : un délicieux civet de porcelet, cuisiné par le talentueux Yves Parret, a régalié les convives venus de tous horizons.

La nuit venue, à l'issue de la « montée aux flambeaux » éclairée par la chatoyante lumière des torches, chacun a pu participer à la mise à mort de Carmentran en allumant son bûcher.

Au son de la musique médiévale, une farandole multigénérationnelle et endiablée s'est formée pour danser autour de ce feu de joie, les plus téméraires se risquant à sauter à travers les flammes. Cette soirée magique nous a fait vivre un voyage dans le temps de plusieurs siècles.

Bravo et mille fois merci au Foyer Rural, à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont contribué à rendre si spécial cet évènement dont le village de Murs est tellement fier !



Associations



Toutes les photos du Carmentran 2023 ont été déposées à la Médiathèque. Nous vous encourageons à aller les regarder: elles sont magnifiques. Nous remercions tout particulièrement Pierre Catusse, d'avoir été le photographe de l'événement, et d'offrir toutes ces photos à la communauté.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes, sous la houlette de sa nouvelle présidente, Emilie Bergodaa, a repris en ce début de l'année, les traditionnels événements tant appréciés par les mursois.

Le 5 février, ce fut le LOTO qui remporta un franc succès. Un certain nombre de participants ont dû être refusés par manque de place... Les gagnants de Murs et d'ailleurs ont été récompensés par de généreux lots tels que vol en ULM, télévision, bons d'achat, restaurant, plantes, paniers garnis etc...

Le 30 avril, s'en sont suivies les courses de Caisse à savon en collaboration avec le Club des caisses à savon de Velleron. Vingt-huit caisses à savon ont pris place, selon les catégories, sur la ligne de départ.

Le Comité des fêtes remercie très sincèrement tous les mursois (quadeurs, infirmier/urgences, officiels de course, épicerie etc...) qui, par leur aide et leur présence, ont fait de cet événement une journée vraiment réussie ! Même le soleil s'est joint à cette bonne journée alors qu'il était prévu pluie, pluie et pluie !



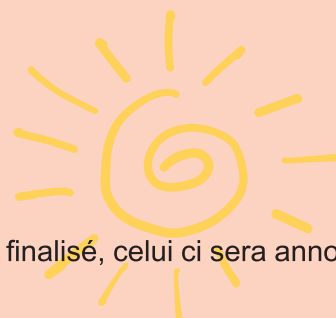
Le 11 juin, ce fut le vide grenier à Murs. 18 exposants ont déballé leurs trésors aux aubes pâles afin d'accueillir un flot régulier de curieux et acheteurs.



CALENDRIER DES FESTIVITÉS ESTIVALES

- Vendredi 7 juillet 2023 : **Concert d'été dans le Parc de la Garenne**
- Samedi 22 juillet 2023 : **La MURSOISE - Soirée moules frites**
- Vendredi 18 août au lundi 21 août 2023 : **Fête de la Saint Loup**

À ce jour, le programme des journées de la **Fête Votive**, n'étant pas encore finalisé, celui ci sera annoncé sur le site de la commune et sur Facebook



RAPPELS IMPORTANTS

EAU

Respecter les mesures de restriction qui seront annoncées par décrets en période de sécheresse. En règle générale : **ÉCONOMISONS L'EAU !**

JARDIN

- Évacuation des végétaux de jardin vers une déchetterie car avec la chaleur ils deviennent des éléments combustibles.
- Ne pas utiliser d'outils provoquant des étincelles. Ils sont régulièrement à l'origine de graves incendies durant les périodes à risque.
- Utilisation de préférence de barbecues à gaz/planchas aux barbecues à bois ou charbon de bois.



MASSIFS FORESTIERS

Consulter les recommandations et interdictions qui sont affichées en mairie et annoncées sur le site de la commune.

ET n'oublions pas que l'incendie n'est pas un phénomène récent mais un phénomène qui s'aggrave avec le changement climatique, l'élévation des températures et la diminution des précipitations.

DÉPÔTS SAUVAGES

Nous vous rappelons que les **dépôts sauvages sont INTERDITS.**

Deux solutions s'offrent à vous :

- la déchetterie d'Apt (gratuite. Inscription sur place ou en ligne sur le site SIRTOM)
- la prise de rendez-vous pour vos encombrants (contacter la mairie)



DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Le parc de la Garenne et les terrains de boule sont régulièrement jonchés de ces déjections. Nous vous remercions de respecter la propreté des lieux et de notre beau village en adoptant un comportement citoyen responsable.

ALERTE AUX CAMBRIOLAGES !



Étant donné la recrudescence des cambriolages à Murs (et dans les communes environnantes), nous vous recommandons une grande vigilance et une grande prudence.

Pour tout ce qui ne vous semble pas normal (individus, voiture), nous vous demandons de ne pas intervenir personnellement mais de contacter soit la **Police au 17**, soit la **Gendarmerie de Gordes au 04 90 72 01 01**

L'ÉCOLE

ZOOM SUR LA CLASSE DE NEIGE !

C'est avec une impatience à peine dissimulée, que les élèves accompagnés de trois adultes, se sont élancés le lundi 13 mars en direction des Hautes-Alpes et ses montagnes enchantées pour un séjour en classe de neige dans le Champsaur afin d'y pratiquer le ski alpin que trois élèves seulement avaient déjà expérimenté.

Une fois la déception levée de n'avoir pu se rouler dans la neige, cette dernière faisant un peu défaut, dès la descente du car, les élèves ont rapidement pris leurs quartiers dans le centre d'hébergement

« Vers les cimes » situé dans la commune de Chabottonnes en face de la station de St Léger les Mélèzes. Les enfants n'avaient rendez-vous que le lendemain afin de passer aux choses sérieuses... C'était sans compter sur la météo qui, le mardi matin, en avait décidé autrement et a contraint le groupe à attendre l'après-midi afin de pouvoir chausser les skis. Le spectacle offert par dame nature valait bien un peu de patience puisque la neige était venue embellir notre lieu de villégiature.

Les quelques craintes que l'on pouvait sentir chez certains à l'idée de s'élancer pour la première fois ont rapidement disparu. L'euphorie de la glisse et des cimes s'est emparée de l'ensemble des élèves qui ont montré de belles dispositions quant à la pratique du ski alpin. Que de sourires sur les visages des enfants!

Les jours suivants ont permis à tous de progresser encore grâce notamment aux conseils avisés des moniteurs. Un enthousiasme sans faille chez tous les apprentis skieurs leur a permis de dompter les pistes vertes et bleues.

Outre le ski, les élèves ont eu l'occasion, lors de ce séjour, de visiter un musée de la nature pour lequel ils ont témoigné beaucoup d'intérêt. Ils ont également participé à une randonnée en montagne. Cette randonnée leur a permis d'observer à l'aide de jumelles et de longues-vues, des chamois et des bouquetins. Ce fut un moment d'émerveillement pour tous les participants.

A l'issue du cinquième jour, le vendredi 17 mars, il nous a fallu nous résoudre à partir, à quitter ces beaux massifs mais avec de superbes souvenirs plein la tête et l'envie chez tous les élèves d'y revenir pour skier encore et profiter des paysages magnifiques offerts par les montagnes.

Benjamin Monaco



LOISIRS

DOMAINE DE LA TUILIÈRE

Les activités reprennent pour l'été au Domaine de la Tuilière !

Nous sommes heureux de vous présenter le programme de leurs animations et activités pour ces mois de juillet et août.



ANIMATIONS

- **Soirée étoilée** : apéritif et dîner dans les vignes de 19h à 22h - vendredi soir
- **Apéritif étoilé** : panier apéritif dans les vignes de 19h à 22h - tous les soirs
- **Wine tasting** par groupe de 10 personnes : tous les jours
- Soirée **pétanque et food truck** : 19h à 22h - samedi soir
- **Petit-déjeuner** au sommet « Valeurs Parc du Luberon » 8h30 à 10h - mercredi matin

ACTIVITÉS

- Sortie **Trott électrique** (2h) : tous les jours
- **Randonnée découverte** en Luberon : mercredi 8h30 à 12h
- **Sortie découverte** d'un site naturel avec passeur d'histoire + pique-nique de 8h30 à 15h - dimanche
- **Atelier Yoga** : le matin
- **Ballade** naturaliste, arômes du vignoble / **soirée Astro, dîner discussion.**



Informations et Réservation :
04 90 05 73 03
cavetuiliere@orange.fr

Domaine viticole et oléicole
Route D60 (de Joucas à Lioux)
84220 Murs

Des animations et activités peuvent être ajoutées au fil des jours. Nous vous conseillons de contacter le Domaine de La Tuilière pour une journée sur mesure ou privatisation d'une activité.

PISCINE MUNICIPALE

Nous espérons toujours pouvoir ouvrir la piscine aux mursois sous la condition de trouver un maître nageur. À ce jour, aucun maître nageur ne s'est présenté.



COMMERCES ET ARTISANS

LE CRILLON

Hôtel restaurant bar

04 90 72 60 31

Rue du brave Crillon

Facebook : Le Crillon

Site : www.provence-hotel-gordes.com

L'ATELIER ENTRE NOS MURS

Épicerie

04 90 72 81 74

231 route d'Apt

latelierentrenosmurs@gmail.com

Facebook : L'Atelier entre nos murs

ouvert tous les jours sauf le mercredi

GARAGE AUTOMOBILE

Patrice Bock

04 90 72 64 17

221 route d'Apt

FERME DES RABOTS

Vente de fruits de saison,
légumes et œufs

Pour toute commande :

04 90 72 60 98

06 03 45 24 38

(SMS seulement)

PIZZA CHRIS

Food truck

06 09 39 45 68

Entrée du Parc de la Garenne :

dimanche à partir de 18h

VVF pendant les vacances scolaires :

mercredi à partir de 17h30

POTERIE

Atelier et magasin

04 90 72 61 13

Montée de St Loup

PRODUITS DE LA RUCHE

Vente de miel

04 90 72 05 82

La Charlesse, route de Gordes

THAÏ MANIA

Authentique cuisine thaï

06 66 26 54 95

Plats à emporter exclusivement
midi et soir

3 rue de la Fontaine / Murs

Facebook et google : Thaï Mania

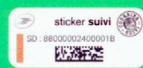
Pizza à emporter

le mardi soir

Camion face au parc de la Garenne

Pour vos envois quotidiens La Lettre verte

- Avec une option de suivi à 0,50 €⁽¹⁾, pour savoir quand votre courrier a été remis dans la boîte aux lettres du destinataire.



et son suivi

1 €16⁽²⁾
Distribuée
en J+3⁽³⁾

Pour vos envois importants La Lettre Services Plus

- Suivi inclus⁽¹⁾.
- Notifications lors de la prise en charge et de la distribution⁽¹⁾.
- Possibilité d'envoi depuis votre boîte aux lettres⁽⁴⁾.
- Compensation financière forfaitaire en cas de délai de distribution excessif⁽⁴⁾.

Idéale aussi pour l'envoi de petites marchandises.



2 €95⁽²⁾
Distribuée
en J+2⁽³⁾

Pour vos envois urgents La e-lettre rouge

- Courrier rédigé depuis laposte.fr ou en bureau de poste, avec un accompagnement dédié.
- Envoyé avant 20 h⁽⁵⁾ et distribué dès le lendemain par le facteur⁽⁶⁾.
- Imprimé par La Poste dans un site à proximité du destinataire.
- Option de suivi à 0,50 €⁽¹⁾.



1 €49⁽²⁾
Distribuée
en J+1⁽⁶⁾

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

04 90 72 60 00Ouvert du lundi au samedi : 9h - 12h
Fermée le mercredi

AGENCE POSTALE

04 90 72 60 30Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 15h50
Heure limite de dépôt : 14h20

MÉDIATHÈQUE

04 90 72 95 08Lundi : 16h30 - 18h
Samedi : 10h30 - 12h

DÉCHETTERIE D'APT

Ouverte du lundi au vendredi :
(fermée le jeudi matin)
8h - 12h et 14h - 17h
Samedi : 8h - 12h et 13h - 17h

COLLECTE DES POUBELLES

Lundi et vendredi

toute la commune
(centre village, quartiers, hameaux...)
+ **mercredi** : centre village

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants peuvent être enlevés par
La Recyclerie d'Apt :
le **1^{er} jeudi de chaque mois**.

- Contacter la mairie en amont pour se signaler et préciser les objets à enlever.
- Ces derniers doivent être déposés devant chez soi la veille au soir du passage.

DÉCHETTERIE VÉGÉTALE DE MURS

sur demande en Mairie : **04 90 72 60 00**AFFICHAGE D'ÉVÉNEMENTS
LOCAUX

- Panneau d'affichage de la mairie.
- Panneau d'affichage à l'entrée des Plaines
- Mur de l'école pour les banderoles.
- Hors agglomération : aux poubelles route de Sault.

DÉBROUSSAILLEMENT ET FEUX

Pour toutes informations,
voir le site de la commune :**www.communedemurs-vaucuse.fr**

NUMÉROS UTILES

URGENCES À CONNAÎTRE

SAMU 15**POMPIERS 18****GENDARMERIE NATIONALE 17**GENDARMERIE DE GORDES **04 90 72 01 01**

HÔPITAL D'APT

URGENCES 04 90 04 33 00**MAISON MÉDICALE 04 90 04 33 00***du lundi au vendredi* : 20h30 - 22h30*samedi* : 15h - 18h et 20h30 - 22h30*dimanche et jours fériés* : 10h - 12h, 15h - 18h
et 20h30 - 22h30

CABINETS MÉDICAUX

GORDES 09 61 65 19 56**ROUSSILLON :**

- Dr Canolle : **04 90 05 64 90**
- Dr Ragasse : **04 90 05 84 14**

INFIRMIER(ES)

GORDES 04 90 72 03 86

PHARMACIES

GORDES 04 90 72 02 10**ROUSSILLON 04 90 05 66 15**

OSTÉOPATHE D.O.

ONDINE PONCE**06 71 06 93 13**

enfant-adulte-canin.

**Consultation sur rendez-vous au cabinet
et à domicile.**

- Place du château à Gordes
- Maison de la santé
54 chemin Saint Roch à St-Saturnin-lès-Apt

SÉNIORS

Service ALLOBUS Lou Pasquié

Activités, rencontres, sorties, courses etc...

06 48 20 81 54

BUS INTERCOMMUNAL

Le lien**04 90 04 49 70 / 07 85 10 33 80**2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h

lelien@paysapt-luberon.fr

ZOU BUS DÉPARTEMENTAL

04 13 94 30 50

ÉTAT CIVIL 1^{ER} SEMESTRE 2023

DÉCÈS

Madame Christa, Maria, Liehr, épouse André
Le 13 janvier 2023

Monsieur René Marinetti
Le 1^{er} février 2023



BULLETIN MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE MURS

Mairie de Murs - 84220 Murs

Ouverte au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 12h.

Tél : 04 90 72 60 00

Courriel : accueil@communedemurs-vauchuse.fr

Site : www.communedemurs-vauchuse.fr

 Restez connectés

Pour suivre toutes les actualités de Murs, abonnez-vous à la page Facebook « mairie de Murs »

LE "MURS INFOS" EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE.

Crédits photos

Couverture : C. Nollet - Page 2 : Mairie de Murs - Page 3 : C. Nollet - Page 4 : C. Boiron, B. King - Page 6 : Mairie de Murs
Page 7 : Y. Théron, B. Théron - Page 8 et 9 : Sylvie Ponce, Pierre Catusse - Page 10 : C. Nollet - Page 11 : Mairie de Murs - Page 12 : B. Monaco
Page 13 : C. Nollet, Domaine de la Tuilière - Page 14 : La Poste - Dernière de couverture : C. Flament - Images d'illustrations : @Freepik

Ne pas jeter sur la voie publique, pensez au tri ! 

Directeur de publication : le Maire, M. Xavier Arena - Coordination et rédaction : Catherine Nollet

Collaboration : Marie Eve Petit de la Rhodière

Mise en page : M Imprimer, Apt - mimprimer@outlook.com - Imprimeur : L'Imprim' -  - 84400 Apt - Tél. 04 90 74 12 33